

Le **Mardi 28 janvier 2020** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 17/01/2020

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			x	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			x	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	x			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		x		ROTA Michel	
	GARZON Philippe			x	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	x			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves			x	GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			x	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude	x			BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	x			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES		x		BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie			x		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x
TOTAL		10	3	12		
TOTAL VOTANTS		<u>14</u>				1
TOTAL VOIX		26				

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200128-DEL03-2020-DE
Date de télétransmission : 03/02/2020
Date de réception préfecture : 03/02/2020

DELIBERATION N°03/2020

Objet : ACQUISITION

Opération 19-459 : MERY -Le Jardin des Hautins

Demandeur : GRAND LAC

Portage en cours : 5 750 000 €

Axe : Espaces agricoles

Durée de portage demandée : A définir

Remboursement du capital stocké : 2 % pour les 3 premières années puis annuités constantes

En date du 5/11/2019, le conseil d'administration a donné son accord pour l'acquisition d'une exploitation agricole à la demande de la communauté d'agglomération de GRAND LAC.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique agricole et alimentaire de GRAND LAC visant à développer les productions maraichères en vue d'une plus grande autosuffisance alimentaire.

Le prix d'acquisition se décompose en **445 000 € de foncier bâti et non bâti et 180 000 € HT d'immeubles par nature**, à savoir 17 tunnels, une chambre froide, une caisse frigo, un système d'approvisionnement en eau (forage, stockage, irrigation) et un chalet « point de vente ».

Il est proposé d'actualiser et le prix et les surfaces :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix	
Méry	A198	LES HAUTINS	1 250 m ²	Vignes et terres	AS et N	625 000 €	
Méry	A201	LES HAUTINS	3 110 m ²	Prés	AS et N		
Méry	A206	LES HAUTINS	3 600 m ²	Terre	AS et N		
Méry	A208	LES HAUTINS	1 305 m ²	Prés	AS et N		
Méry	A210	LA SAUGE	2 320 m ²	Terre	AS		
Méry	A211	LA SAUGE	7 440 m ²	Terre et sols	AS et N		
Méry	A212	LA SAUGE	2 530 m ²	Terre	AS et N		
Méry	A224	LE BARRAGE	1 020 m ²	Terre	AS et N		
Méry	A225	LE BARRAGE	2 020 m ²	Prés	AS et N		
Méry	A232	LE BARRAGE	680 m ²	Prés	AS		
Méry	A523	PIERRE GROSSE	2 210 m ²	Terre	NP		
Méry	A525	LES HAUTINS	1 870 m ²	Terre	NP		
Méry	A532	LES HAUTINS	2 120 m ²	Terre	AS et P		
Méry	A540	CHAMP	2 180 m ²	Prés	AS et N		
Méry	A1451	BOURGUIGNON	1 305 m ²	Prés	AS		
		TOTAL	34 960 m²				

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200128-DEL03-2020-DE
Date de télétransmission : 03/02/2020
Date de réception préfecture : 03/02/2020

DELIBERATION N°03/2020

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

VOTE :	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Le 03/02/2020
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200128-DEL03-2020-DE
Date de télétransmission : 03/02/2020
Date de réception préfecture : 03/02/2020